



DÉCEMBRE 2024

Rapport annuel d'activité 2024 du programme Petits Projets du RAMPAO

Dr. Ir Ogoudje I. AMAHOWE

Coordonnateur du Programme Petits Projets

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	7
2. Petits Projets du Bénin.....	8
3. Petit Projets de Cabo-verde.....	12
4. Petit Projet de la Côte d'Ivoire.....	16
5. Petit Projet du Sénégal.....	18
6. Petit Projet de la Mauritanie.	21
7. Petits Projets de la Guinee-Bissau.	23
8. Petits Projets de Gambie.	26
9. Petit Projet de la Sierra Leone.....	29
10. Activités de suivi	32
11. Visibilité des actions des petits projets de la 2ème cohorte.....	32
12.Synthèse de la contribution du rapport aux Objectifs de Développement Durable (ODD).....	34
Conclusion.....	38

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Séance d'éducation environnementale.....	9
Photo 2: Appui au groupement de femmes formatrice de produits halieutiques.....	9
Photo 3: Formation des ACCB sur la surveillance et l'organisation des patrouilles dans l'AMP Bouche du Roy.....	11
Photo 4: Atelier de formation sur la gouvernance participative au profit des ACCB et partage d'expériences et des bonnes pratiques.	11
Photo 5: Pépinière de Conocarpus erectus à planter sur 4 ha dans les zones dégradées de l'AMP Bouche de Roy.	11
Photo 6: Participants de la formation des formateurs de Maio.	13
Photo 7: Décharge municipale de l'île.....	13
Photo 8: Plantation de cocotier pour protection de la côte à Grand Béréby.	17
Photo 9: Lac Rose.....	19
Photo 10: Atelier de partage d'information et de validation du projet de création.....	10
Photo 11: Réalisation de parc à vaccination du bétail pour les.	22
Photo 12:Achat de machine à coudre pour les femmes couturieres.	22
Photo 13: Construction de puit pour accès à l'eau potable aux communautés de l'AMP UROK.....	23
Photo 14: Séance de sensibilisation des communautés d'Orangozinho, dans les îles Bijagós.....	25
Photo 15: Formation en ostréiculture.....	27
Photo 16: Formation en apiculture dans les.....	27
Photo 17: Plantation et entretien des mangroves dans l'AMP Estuaire de Yawri Bay (Ribbi Chiefdom)	29
Photo 18: Plantation de mangrove.	31
Photo 19: Matériaux de construction de foyer amélioré pour énergie durable.....	31

Résumé exécutif

Depuis sa création en 2007, le Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) œuvre pour la conservation des écosystèmes marins et côtiers. En 2024, grâce au financement du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) via le programme Petites initiatives et mécanismes financiers pour la conservation de la biodiversité marine et côtière en Afrique de l'Ouest (PIMFAO), après une première cohorte de subvention à 16 organisations membres du RAMPAO, 17 nouvelles subvention ont été octroyés à 17 organisations gouvernementales et non-gouvernementale ont été accordées dans 7 pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et Cabo Verde).

Les projets, d'une durée de 6 à 10 mois, ont bénéficié de financements allant de 7 500 à 15 000 euros, avec un focus sur le renforcement des capacités des communautés locales, la restauration des écosystèmes, l'adaptation au changement climatique et la gouvernance des Aires Marines Protégées (AMP).

Principaux résultats par pays :

- Bénin : (Total : 23 829 €)
 - AMP de Donaten (12 000 €) : Formation de 17 acteurs locaux (10 écogardes, 3 agents de l'État, 3 élus locaux, 2 jeunes, 2 autorités administratives et 5 femmes mareyeuses) en gestion durable et pisciculture hors sol.
 - AMP Bouche du Roy (11 829 €) : Plantation de 10 000 plants de *Conocarpus erectus* sur 4 hectares et formation de 30 gestionnaires aux Solutions Fondées sur la Nature (SFN).
- Côte d'Ivoire : (Total : 15000 €)
 - AMP de Grand-Béréby : Campagnes de sensibilisation dans 18 villages, cartographie de 21,96 km de côtes dégradées, acquisition de 8 000 plants de cocotiers pour restaurer 50 km de littoral.
- Cabo Verde : (Total : 36 674 €)
 - Île de Maio (11 600 €) : Sensibilisation de 100 acteurs (pêcheurs, hôteliers, commerçants) sur la gestion des déchets plastiques et formation de 50 participants sur les principes des 5R.
 - AMP Santo Antão (13 774 €) : Échange d'expériences entre 2 techniciens, 4 représentants de pêcheurs et 3 représentants institutionnels pour la création d'une nouvelle AMP.
 - Réserve marine de Santa Luzia (12 000 €) : Marquage de 123 requins et raies, enregistrement de 370 observations d'éla-smobranche via 57 heures de vidéos sous-marines et 44 caméras appâtées.

- Gambie : (Total : 32 000 €)
 - AMP TANBI (12 000 €) : Visité d'échange d'expérience des groupements de femmes à l'AMP de Joal-Fadiouth au Sénégal pour formation en ostréiculture, transformation des de poissons, apiculture dans les mangroves
 - Réserve de Tanji (10 000 €) : Réhabilitation de bureaux (plafonds, mobilier) et acquisition de matériel (12 chaises, 4 ventilateurs, 2 fauteuils).
 - Bolong Fenyo (10 000 €) : Équipement de bureaux et entretien des écloseries de tortues marines.

- Guinée-Bissau : (Total : 36 244 €)
 - Parc National Marin João Vieira et Poilão (15 000 €) : Surveillance maritime ayant conduit à 16 arraisonnements et 7 saisies de pirogues de pêche artisanale.
 - Îles Urok (7 500 €) : Construction d'un puits pour approvisionner 200 habitants en eau potable dans le village de Famosa.
 - Parc National d'Orango (13 744 €) : Formation de 40 femmes en activités génératrices de revenus et sensibilisation des communautés à travers organisation d'un débat cinématographique sur la conservation des ressources naturelles et la préservation de écosystèmes marins côtiers.

- Mauritanie : (Total : 15 000 €)
 - Parc National de Diawling : Amélioration des moyens de subsistance des communautés locales à travers la construction d'un parc de vaccination pour le bétail, acquisition de 25 machines à coudre pour 10 coopératives féminines, installation de 300 m² de clôtures grillagées pour protéger les parcelles maraîchères.

- Sénégal : (Total : 20 000 €)
 - Lac Rose (10 000 €) : Appui à la sensibilisation de 60 acteurs locaux en vue du classement du site en réserve naturelle urbaine.
 - APAC Kawawana (10 000 €) : Appui aux Renforcement du système de surveillance avec 1 poste de contrôle, patrouilles renforcées et mise en place de nouvelles règles de cogestion autour de l'aire de patrimoine autochtone et Communautaire de Kawanana dans la Casamance au Sénégal

- Sierra Leone : (Total : 20 000 €)
 - Estuaire de Yawri Bay (10 000 €) : Plantation de 26 400 propagules de mangroves, recrutement et formation de 37 villageois pour la surveillance des plantations.
 - Sherbro River Estuary (10 000 €) : Promotion des activités de réduction des émissions et de la dégradation des forêts à travers la construction de 25 fours améliorés et restauration de 20 hectares de mangroves dégradées.

Avec un budget total de 200 846 €, ces projets ont démontré un impact tangible sur la conservation des écosystèmes marins et l'amélioration des moyens de subsistance des communautés locales. La mise à disposition du reste des fonds pourrait faciliter la finalisation des projets. Par ailleurs une troisième cohorte de projets pourrait consolider ces acquis en renforçant la gouvernance des AMP et les actions d'adaptation au changement climatique

1. INTRODUCTION

Depuis sa création en 2007, le Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) a œuvré au renforcement du dispositif de conservation à l'échelle régionale et à l'amélioration du statut de la conservation de certaines espèces et d'habitats critiques, dont plusieurs sont en déclin, voire sévèrement menacés. Le RAMPAO a également permis de renforcer la coordination régionale entre différentes catégories d'acteurs autour d'objectifs conjoints de préservation et de valorisation du capital naturel (États, ONG environnementales, élus locaux, chercheurs, gestionnaires d'AMP, etc.). Il a contribué à construire une cohérence dans la dynamique sous régionale, visant à mettre en œuvre des solutions communes face aux multiples défis nés des impacts d'une croissance socioéconomique parfois mal maîtrisée et face aux effets du changement climatique.

Le RAMPAO a bénéficié de l'appui du Fond Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) pour la mise en œuvre du projet «Petites initiatives et mécanismes financiers pour la conservation de la biodiversité marine et côtière en Afrique de l'Ouest » (PIMFAO) sous. La composante 2 du projet vise à soutenir les projets innovants de conservation et le développement des communautés vivants autour des aires marines protégées. Elle permet également de renforcer la capacité des gestionnaires et des communautés à assurer la conservation de la biodiversité au moins d'une gestion efficace et la bonne gouvernance des AMP.

Deux cohortes de petits projets financés par le FFEM au profit de 33 bénéficiaires dont 16 pour la première cohorte complètement bouclée et une seconde cohorte de 17 petits projets dans 7 pays dont le Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et au Cabo-Verde. La période de mise en œuvre des projets varie de 6 à 10 mois avec un budget variant- de 7500 à 15 000 Euros. Le présent rapport fait la synthèse de la mise en œuvre des 17 petits projets de la deuxième cohorte.

2. PETITS PROJETS DU BÉNIN

2.1. Renforcement des capacités des communautés locales et le suivi bioécologique des écosystèmes marins et côtiers pour la gestion durable de l'Aire Marine Protégée de Donaten au Bénin

Bénéficiaire : Nature Tropicale ONG ; Budget : 12000 euros ; AMP : Donaten

Synthèse des réalisations

La mise en œuvre du projet, conformément au contrat, s'étend du 10 mars au 31 octobre 2024. Au cours de la première phase, plusieurs activités majeures ont été réalisées :

- Renforcement des capacités des acteurs locaux : Une réunion d'information, de sensibilisation et de formation a été organisée au profit de 10 écogardes, 3 agents assermentés de l'État, 3 élus locaux, 2 jeunes, 2 autorités administratives et 5 femmes mareyeuses. Cette session visait à clarifier leurs rôles et responsabilités dans la gestion durable de l'Aire Marine Protégée (AMP) de Donaten.
- Éducation et sensibilisation environnementale : Des campagnes ont été menées dans quatre écoles côtières des communes de Cotonou et Sèmè-Podji afin d'informer les élèves et lycéens sur la gestion durable des écosystèmes marins et côtiers. Les établissements concernés sont Djéffa Plage, Tokplégbé Abattoir et Dandji 1.
- Appui aux groupements locaux et développement d'activités génératrices de revenus (AGR) : Deux groupements de femmes (NOUPKOGBE - Port de pêche et JESUKPEGO - Tokplégbé ABT) et deux groupements de pêcheurs ont été structurés et soutenus pour le développement d'initiatives économiques durables.
- Formation et installation en pisciculture hors sol : 17 bénéficiaires (pêcheurs, femmes, jeunes et écogardes) ont été formés à la pisciculture hors sol. Un site pilote d'empeusement a été aménagé avec des bassins de production.

Toutefois, la principale contrainte rencontrée réside dans l'indisponibilité des intrants nécessaires au démarrage de la pisciculture. En effet, les fournisseurs d'alevins étaient en rupture de stock lorsque les installations étaient prêtes. Il est recommandé d'attendre une nouvelle vague de production afin de garantir l'acquisition d'alevins de qualité optimale, assurant ainsi le succès de cette initiative.



Photo 1: Séance d'éducation environnementale avec les élèves de Djéffa Plage



Photo 2: Appui au groupement de femmes transformatrice de produits halieutiques

2.2. Projet de renforcement des capacités pour l'adaptation de l'Aire Marine Protégée de la Bouche du Roy (AMP) aux changements climatiques à travers les Solutions Fondées sur la Nature, au Bénin

Bénéficiaire : CORDE ONG ; Budget : 11 829 euros ; AMP : Bouche de Roy, Bénin

Synthèse des réalisations

Durant la période de référence, le Projet de Renforcement des Capacités des Communautés Locales et des Acteurs de l'AMP de la Bouche du Roy a enregistré des avancées significatives dans la mise en œuvre de ses activités clés. Les ateliers de formation ont permis de renforcer les compétences des gestionnaires des AMP, notamment en approfondissant leur compréhension et leur application des Solutions Fondées sur la Nature (SFN) pour une gestion durable des écosystèmes marins. Parallèlement, des campagnes de restauration des mangroves ont été initiées, impliquant activement les communautés locales dans les efforts de conservation. En complément, des programmes éducatifs ont été déployés pour sensibiliser les écoliers et les acteurs locaux aux défis liés au changement climatique.

À ce stade, les objectifs définis sont en bonne voie d'être atteints, notamment :

- Renforcement des capacités des gestionnaires d'AMP,
- Restauration de 4 hectares de mangroves grâce à la plantation de 10 000 plants de *Conocarpus erectus* dans les zones dégradées, contribuant ainsi à la résilience des écosystèmes marins.

La stratégie d'intervention et la matrice du cadre logique sont restées alignées avec les objectifs initiaux, ne nécessitant pas de modifications majeures. Toutefois, plusieurs défis ont été rencontrés, notamment des retards liés à des contraintes logistiques et des obstacles administratifs. Ces difficultés ont été surmontées grâce à des ajustements de calendrier et à un renforcement de la collaboration avec les autorités locales et les partenaires communautaires.

La probabilité d'atteindre les objectifs finaux demeure élevée, soutenue par l'engagement continu des parties prenantes et la mise en œuvre d'interventions adaptatives. Toutefois, la principale contrainte reste la mise à disposition des fonds nécessaires à la finalisation du projet, condition essentielle pour garantir l'atteinte des résultats escomptés



Photo 3: Formation des ACCB sur la surveillance et l'organisation des patrouilles dans l'AMP Bouche du Roy



Photo 4: Atelier de formation sur la gouvernance participative au profit des ACCB et partage d'expériences et des bonnes pratiques



Photo 5: Pépinière de Conocarpus erectus à planter sur 4 ha dans les zones dégradées de l'AMP Bouche de Roy.

3. PETIT PROJETS DE CABO-VERDE

3.1. Protection marine dans les AMPs de l'île de Maio et alternatives au plastique

Bénéficiaire : ADAD ONG ; Budget : 11 600 euros ; AMP : les AMP de l'île de Maio, Cabo-verde

Synthèse des réalisations

La période d'exécution du projet va du 29 février au 30 septembre 2024.

Un premier travail d'information et de sensibilisation des partenaires de l'île de Maio sur le projet a été mené. Des sessions de sensibilisation ont été organisées à l'intention des associations de pêcheurs et de poissonniers, des coopératives agricoles, ainsi que des acteurs du secteur touristique et commercial, notamment les hôtels, restaurants, bars et supermarchés.

Parallèlement, des visites ont été effectuées sur certains sites intégrés aux Aires Marines Protégées (AMP), accompagnées de la production et de la diffusion de brochures d'information.

Ensuite, une formation a été dispensée sur la gestion des déchets solides, mettant en avant les principes des 5R de la durabilité : Réduire, Réutiliser, Recycler, Repenser et Refuser. Cette formation s'est focalisée sur les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets, le recyclage des plastiques, du verre et d'autres matériaux, ainsi que sur l'importance de l'économie circulaire et du développement durable.



Photo 6: Participants de la formation des formateurs de Maio



Photo 7: Décharge municipale de Íle

3.2.Échange d'expériences entre la Réserve de biosphère de Bolama - Bijagós et les AMPs de Santo Antão, Cabo Verde,

Bénéficiaire : TERRIMAR ONG ; Budget : 13 074 Euros, AMP : AMP de Santo Antão

Synthèse des réalisations

Le projet, d'une durée de 8 mois (de mars à octobre 2024) avait pour objectif d'encourager l'implication des communautés locales et autorités dans une gestion efficace des ressources et la création d'une nouvelle aire marine protégée à Tarrafal et Monte Trigo.

Il s'est appuyé sur un échange de sensibilisation et d'expériences entre les acteurs des AMP de Santo Antão et de la réserve de biosphère de l'archipel de Bolama-Bijagós, en Guinée-Bissau. Le projet a permis de sensibiliser les pêcheurs locaux à l'importance de la gestion des AMP, d'améliorer les relations entre les communautés de pêcheurs et les institutions, et de consolider les synergies entre l'ONG Terrimar et les acteurs institutionnels.

Les principales activités réalisées dans le cadre de ce projet sont les réunions préparatoires avec les représentants des communautés et préparation de la délégation pour l'échange ; le voyage d'échange avec une délégation composée de deux techniciens de Terrimar, de 4 représentants d'associations de pêcheurs dans les zones d'intervention, et de représentants locaux de deux institutions publiques partenaires, de la délégation du Ministère de l'Agriculture et du délégué de l'Institut Maritime et Portuaire (MAA).

La réunion post-échange a permis d'entamer avec les communautés de pêche l'alignement des stratégies d'action locales basées sur les expériences acquises.

3.3. Distribution, surveillance et étude de la connectivité des élamobranches dans la réserve marine de Santa Luzia, Cabo Verde

Bénéficiaire : BIOSFERA ; Budget : 12 000 euros ; AMP : Santa Luzia

Synthèse des réalisations

Les activités en cours sont principalement axées sur la réalisation de marquage externe des requins et des raies sur l'île de Santa Luzia. Entre avril et octobre 2024.

Un total 12 expéditions de marquage ont été menées, au cours desquelles 123 individus appartenant e à 7 espèces différentes ont été capturés et marqués sur deux sites d'étude, identifiés comme des zones d'alevinage dans la réserve.

Parallèlement, une étude sur l'écologie et la biologie des élamobranches a été réalisée grâce à l'utilisation des vidéos sous-marines appâtées. Cette activité achevée en octobre 2024, a permis d'enregistrer 57 heures de vidéos à partir de 44 caméras appâtées (BRUV) déployées.

Ces enregistrements ont conduit à l'identification de 11 espèces, avec un total de 370 observations. L'ensemble de la réserve de Santa Luzia, y compris les îlots Raso et Branco, a été échantillonné au cours de cette étude. Un article scientifique est en cours de rédaction en collaboration avec le SHARCC (Shark and Rays Conservation Center).

4. PETIT PROJET DE LA CÔTE D'IVOIRE

4.1. Protection des côtes dans l'Aire Marine Protégée de Grand-Béréby, par une ceinture verte, Côte d'Ivoire

Bénéficiaire : Direction de la Protection de la Nature ; Budget 14996 euros ; AMP : Grand Béréby

Synthèse des réalisations

La mise en œuvre du projet a débuté le 30 avril 2024 et devrait clôturer le 30 novembre 2024. Les principales activités réalisées à ce jour dans le cadre du projet comprennent : (i) une campagne de sensibilisation dans les 18 villages riverains de l'AMP, (ii) l'identification et la cartographie précise des zones dégradées sur les 50 km de côte couverts par l'AMP, et (iii) l'activité 3.1, qui a consisté en l'acquisition de 4000 plants de cocotiers auprès de la Société Ivoirienne de Coco Râpé (SICOR).

Ces activités ont été entièrement réalisées, avec 100% de leur mise en œuvre. En effet, l'ensemble des villages côtiers de l'AMP ont été sensibilisés aux impacts des activités destructrices sur les écosystèmes marins et côtiers ; 21,969 km de côte sur les 50 km prévus ont été identifiés comme zones dégradées ; et 8000 plants de cocotiers ont été acquis auprès de la SICOR.

Cependant, en raison du retard initial dans le démarrage du projet, les activités ayant un impact direct sur la mise en terre des plants de cocotiers ont été priorisées, en raison de leur caractère saisonnier. Ainsi, l'activité 1.1, portant sur le lancement officiel du projet, a dû être différée. Néanmoins, dans le cadre de l'activité 1.2, des rencontres fructueuses ont eu lieu avec les autorités administratives et politiques locales, dont le Maire de Grand-Béréby et le Sous-préfet.



Photo 8: Plantation de cocotier pour protection de la côte à Grand Béréby

5. PETIT PROJET DU SÉNÉGAL

5.1. Négociation pour le classement du Lac Rose en réserve naturelle communautaire, Senegal

Bénéficiaire : Direction des Parcs Nationaux ; Budget : 10 euros AMP : Lac Rose

Synthèse des réalisations

La mise en œuvre du projet de création de la réserve naturelle urbaine du Lac RETBA (Lac Rose) vise à préserver les fonctions écologiques du site et à contribuer à l'objectif mondial Kunming-Montréal de conservation de 30 % des terres et mers d'ici 2030.

Des actions préliminaires ont déjà été réalisées, notamment trois missions de sensibilisation auprès des parties prenantes et une rencontre de validation regroupant plus de 60 participants en juin 2024.

Les étapes futures incluent un atelier de validation des limites de la réserve, la cartographie définitive, la prise des coordonnées GPS, la dénomination consensuelle de la réserve, et l'élaboration du décret de création. Selon le cadre logique, le projet a permis d'obtenir l'adhésion des autorités et acteurs locaux à travers des rencontres, des ateliers, et l'élaboration d'un sociogramme pour identifier les parties prenantes, augmentant ainsi la probabilité d'atteindre les objectifs finaux.

Photo 9: Lac Rose



Photo 10: Atelier de partage d'information et de validation du projet de création

5.2.Consolidation du système de surveillance de l'Aire de Patrimoine Autochtone et Communautaire (APAC) KAWAWANA et d'éducation environnementale, Sénégal

Bénéficiaire : Association des Pêcheurs de la Commune de Mangagoulack (APCRM) ; Budget : 10000 euros ; AMP : APAC Kawawana

Synthèse des réalisations

Entre 2016 et 2020, l'APAC Kawawana a rencontré de nombreux défis, notamment l'insuffisance des moyens de surveillance, la résistance des pêcheurs artisanaux bénéficiant de permis délivrés par le ministère de la pêche, et un accident affaiblissant les capacités de surveillance. Ces difficultés, exacerbées par les impacts de la COVID-19, ont entraîné un découragement des surveillants, menaçant les acquis d'une décennie de conservation. Malgré ces obstacles, l'APCRM a saisi l'opportunité d'un appel à projets du RAMPAO pour renforcer son dispositif de surveillance et résoudre les tensions avec les usagers des bolongs poissonneux.

Le projet approuvé par le RAMPAO a permis de relancer les efforts de conservation à travers un dispositif de surveillance renforcé, incluant des patrouilles conjointes avec les autorités compétentes et la construction d'un poste de contrôle équipé. Ces actions ont non seulement amélioré la gestion de l'APAC, mais aussi renforcé les relations entre les communautés locales et les parties prenantes, ouvrant la voie à une cogestion durable. L'adoption prochaine du Code de la biodiversité devrait également consolider les bases juridiques de l'initiative, offrant des perspectives prometteuses pour la pérennité de l'APAC Kawawana.

Cette subvention pour renforcer la conservation dans l'APAC Kawanana a permis de renforcer les relations entre les différentes parties prenantes et d'ouvrir la voie à une cogestion durable des ressources naturelles, conformément aux objectifs de la cible 22 du cadre global pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Cette cible encourage la prise en compte des peuples autochtones et des communautés locales, ainsi que de leurs territoires et de leurs connaissances traditionnelles dans les initiatives de conservation.

6. PETIT PROJET DE LA MAURITANIE

6.1. Appui à la mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de Gestion du PND et sa zone périphérique 2023-2027, Mauritanie

Bénéficiaire : Direction du Parc National du Dialwing ; Budget : 15 000 euros ; AMP : Parc National de Diawling

Synthèse des réalisations

Le PND a entrepris trois principales réalisations pour soutenir les communautés locales autour du Parc National du Diawling. Premièrement, un parc de vaccination des animaux d'élevage a été construit avec la participation des parties prenantes, notamment l'union des métiers d'élevage et la mairie de N'Diago.

Les étapes incluaient la sélection du modèle d'infrastructure, l'identification du site, et l'attribution du marché à une entreprise locale, MAPRES. Les travaux, achevés le 2 août 2024, ont été bien accueillis par les bénéficiaires, marquant une avancée majeure pour la gestion de la santé animale dans la région.

Deux autres initiatives ont été mises en œuvre pour soutenir les femmes des coopératives artisanales et maraîchères. Dix coopératives féminines ont reçu 25 machines à coudre pour dynamiser leurs activités économiques, avec une répartition ciblée selon les besoins des villages.

Par ailleurs, 300 m² de clôtures grillagées ont été installées pour protéger les parcelles maraîchères de la dune côtière contre les animaux sauvages et le bétail errant. Les matériaux et équipements ont été livrés au Parc National du Diawling, et une cérémonie de distribution a été effectuée en collaboration avec la mairie, consolidant ainsi l'engagement du PND envers le développement socio-économique local.

Photo 11: Réalisation de parc à vaccination du bétail pour les éleveurs



Photo 12: Achat de machine à coudre pour les femmes couturières

7. PETITS PROJETS DE LA GUINÉE-BISSAU

7.1. Renforcement de l'approvisionnement en eau potable dans les communautés d'Urok

Bénéficiaire : Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest ; Budget : 7500 euros ; AMP : Aire Marine Protégée des Iles Urok

Synthèse des réalisations

Le projet Renforcement de l'approvisionnement en eau potable des communautés d'Urok, est mis en œuvre autour de l'aire marine protégée communautaire des îles Urok située dans l'archipel des Bijagós en Guinée-Bissau.

Ce projet a permis d'achever la construction du puits d'eau. Les prochaines étapes seront la finalisation et la création d'une structure de gestion pour sa durabilité. A ce stade, un des trois résultats attendus de la subvention a déjà été atteint, à savoir un (01) puits d'eau potable construit dans la communauté. Comme il s'agit d'une zone isolée et peu accessible, de grandes difficultés ont été rencontrées dans le transport des matériaux vers le site de construction, à la fois par la mer et depuis le port jusqu'au village où le puits a été construit.

L'identification de l'endroit où le puits devrait être construit a été faite avec le soutien des communautés locales et l'assistance d'un technicien de la direction générale des ressources en eau qui a aidé à estimer la profondeur et la qualité de l'eau afin d'identifier la meilleure zone pour l'installation du puit.



Photo 13: Construction de puit pour accès à l'eau potable aux communautés de l'AMP UROK

7.2. Projet de résilience et de revitalisation socio-environnementale pour les communautés d'Orangozinho, Bijagós, Guinée-Bissau

Bénéficiaire : ONG ECOTABANKA, Budget : 13.744 euros ; AMP : Parc National d'ORANGO

Synthèse des réalisations

Une formation a été organisée au profit des communautés d'Orangozinho, Bijagós (Guinée-Bissau) sur les écosystèmes et les avantages du tourisme de Tabanca (tourisme de terroir). Plus spécifiquement, les discussions ont porté sur les bienfaits des mangroves, mettant en lumière leur importance écologique pour la conservation de la biodiversité et leur rôle fondamental dans la préservation des traditions culturelles locales. Cette formation a eu un impact significatif : certains participants, auparavant habitués à utiliser des filets pour sécher et fumer le poisson, ont pris la décision d'abandonner cette pratique afin de protéger les mangroves.

Par ailleurs, le projet a permis de former un groupe de femmes à des activités génératrices de revenus. Lors des échanges, la majorité d'entre elles ont exprimé un fort intérêt pour la production alimentaire, ce qui a motivé la mise à disposition de matériel pour le maraîchage. Les bénéficiaires se sont engagées à démontrer, au cours des prochaines étapes du projet, l'utilisation efficace de ces équipements.

Une activité de sensibilisation a également été organisée à travers un débat cinématographique sur les pratiques de gestion durable des ressources naturelles et marines des îles. Ce débat s'est appuyé sur des extraits des films Bemba da Vida 1 et 2 de l'IBAP, ainsi que sur d'autres productions de l'ONG italienne MANI TESE consacrées à la biodiversité.

En complément, des séances de partage d'expériences ont été menées sur plusieurs thématiques clés telles que les techniques de construction de petites infrastructures sociales, telles que des écoles et des espaces de loisirs pour enfants, la Gestion des déchets sur la côte d'Acanho, en mettant en avant des solutions adaptées aux réalités locales.

Enfin, le projet a contribué au renforcement des capacités organisationnelles et du leadership des groupements de femmes, favorisant ainsi leur autonomie et leur engagement actif dans le développement local.



Photo 14: Séance de sensibilisation des communautés d'Orangozinho, dans les îles Bijagós

8. PETITS PROJETS DE GAMBIE

8.1. Karinti & Kajony Tanko

Bénéficiaire : Direction des parcs et de la faune ; Budget : 10000 euros ; AMP : Réserve des oiseaux de Tanji

Synthèse des réalisations

Le rapport intermédiaire fait état de réfection des plafonds de bureau et d'acquisition de matériel tels que 12 chaises, une table de conférence, 4 ventilateurs-brasseurs, des câbles et 2 fauteuils directeurs.

8.2. Conservation et services écosystémiques de Tanbi, Gambie

Bénéficiaire : Direction des parcs et de la faune ; Budget : 12000 euros, AMP : Parc National de la zone humide de TANBI, Gambie

Synthèse des réalisations

Le projet a permis de réaliser des sorties de surveillance, puis une visite d'échange au profit des femmes ostréicoles de l'AMP de Joal-Fadiouith au Sénégal pour renforcer leur capacité en ostréiculture et en transformation des produits halieutiques. Après une réunion d'introduction avec l'ONG AGIRE le mardi 04 juin 2024, la délégation s'était rendue sur le site d'ostréiculture pour la formation.

Après une explication théorique de la méthodologie faite par Monsieur Abdou Karim SALL, Président de l'ONG AGIRE, Responsable de l'activité, les participants ont été répartis en groupes de travaux pratiques pour apprendre différentes techniques d'installation des guirlandes, la mise en place des piquets pour installation les pochons d'huitres, le suivi et l'entretien des pochons d'huitre. Le groupement de femmes Lamin Nyaboula Kafoo a rencontré plusieurs groupements de femmes spécialisé dans les activités économiques durables : Groupement des femmes Sargal sa dieukeur.

A ce niveau les échanges et les travaux pratiques réalisés ont amélioré leur connaissance en techniques d'hygiène, traitement des poissons, fumage au four, et séchage de poisson ; Groupement Femmes et coquillage : Spécialisé en transformation des arches, ce groupement a transféré les savoir-faire an gestion, transformation et commercialisation des arches à la délégation gambienne.

De même la séance a permis à la délégation Gambienne de s'inspirer la dynamique organisationnelle et des expériences en gestion, microfinance et d'épargne au sein du groupement ; puis les groupement « Dynamique Femmes » et « Mbogo Yaye » : La rencontre avec ces deux groupements de femmes a permis à la délégation d'apprendre les techniques de transformation des huitres. La délégation Gambienne a en outre bénéficié d'une formation offerte par l'ONG AGIRE sur les techniques apicoles dans les mangroves notamment la fabrication des ruches et leur installation dans les zones de mangrove.



Photo 15: Formation en ostréiculture

Photo 16: Formation en apiculture dans les mangroves



8.2.Bolong Fenyo Maralo & Tanko, Gambie

Budget : 10000 euros, AMP : Bénéficiaire : Réserve Communautaire de la zone humide de Bolong Fenyo

Synthèse des réalisations

Le projet a permis d'acquérir essentiellement du matériel de bureau tels que des tables, chaises, ordinateur, table de conférence, ventilateurs brasseurs, de lumière, l'entretien des écloseries des tortues marines, élaboration d'un plan d'éducation environnementale pour soutenir la conservation des espèces et des services écosystémiques.

9. PETIT PROJET DE LA SIERRA LEONE

9.1. Restauration des mangroves dégradées dans la zone côtière de Ribbi Chiefdom , Sierra Leone

Bénéficiaire : Agence Nationale des Aires Protégées ; Budget : 10000 euros ; AMP : Yawri Bay MPA

Synthèse des réalisations

L'initiative de plantation de mangroves dans le village de Ribbimen vise à restaurer les écosystèmes côtiers, protéger les rivages contre l'érosion et atténuer les effets du changement climatique grâce au stockage de carbone. Le projet a permis de mobiliser la communauté locale à travers des réunions, des discussions à la radio et la collecte de retours pour garantir leur implication et leur soutien. Des enquêtes participatives ont été menées pour identifier et cartographier les sites de restauration tout en évaluant les risques et les besoins de la communauté. Le lancement officiel du projet a été réalisé par l'Autorité Nationale des Aires Protégées (NPAA) en partenariat avec CODOHSAPA, SLAFU et la communauté du village.

Un total de 37 villageois ont été recrutés et formés pour les travaux de plantation, incluant des équipes dédiées à l'entretien et au suivi des mangroves. Par ailleurs, 26 400 propagules ont été collectées par 84 résidents, puis vérifiées afin de garantir un taux de survie élevé. La plantation s'est faite de manière systématique avec un suivi numérique grâce à une application dédiée et des données GIS permettant de surveiller la croissance des mangroves. Ce projet constitue un exemple réussi de conservation participative et durable, reflétant l'importance de l'engagement communautaire dans les efforts de restauration environnementale.



Photo 17: Plantation et entretien des mangroves dans l'AMP Estuaire de Yawri Bay (Ribbi Chiefdom)

5.2.Sensibilisation des populations locales de la zone marine protégée de l'estuaire de la rivière Sherbro (SRE) à la conservation des ressources marines et côtières, Sierra Leone

Bénéficiaire : ONG Reptiles et Amphibiens - Sierra Leone (RAP-SL) ; Budget : 10000 Euros l'AMP : Sherbro River Estuary (SRE).

Synthèse des réalisations

Le programme Reptiles et Amphibiens - Sierra Leone (RAP-SL) mène une campagne pour l'utilisation durable des ressources naturelles (poissons, mangroves, crabes, escargots, huîtres, etc.) en promouvant une technologie de fumage et de séchage de poisson économe en énergie.

Cette technologie vise à améliorer la qualité des produits aquatiques transformés pour la vente, tout en limitant l'utilisation du bois de chauffe et en préservant les mangroves. Avec le financement du FFEM, le RAP-SL contribuera à améliorer les revenus et les moyens de subsistance des communautés côtières de l'AMP Sherbro River Estuary (SRE) tout en réduisant la coupe des mangroves, permettant ainsi la régénération de plus de 20 hectares de mangroves dégradées dans la zone marine protégée.

Le projet a permis au RAP-SL d'acquérir les matériaux nécessaires pour les fours améliorés, de mener une enquête dans cinq (05) communautés côtières pour inventorier les types de fours existants, acheter des matériaux pour des panneaux d'affichage et des t-shirts, et sensibilisé huit communautés locales à l'AMP Sherbro River Estuary (SRE). Des jeunes ont été impliqués dans l'achat de 2000 briques en argile pour construire environ 25 fours améliorés dans les communautés locales du chef-lieu de Deima. Par ailleurs, deux groupes de plantation de mangroves ont été mobilisés, et l'un d'eux a déjà planté jusqu'à un demi-hectare sur Turtle Island.

Malgré ces avancées, le projet accuse un retard en raison du transfert tardif des fonds, du coût élevé des matériaux et d'une saison des pluies prolongée. RAP-SL reste optimiste, espérant atteindre plus de 80 % des objectifs d'ici la fin du projet prévue pour février 2025. Pour surmonter les défis, l'organisation négocie avec des prestataires pour réduire les coûts et envisage de limiter le nombre et la durée des réunions.

Photo 18: Plantation de mangrove

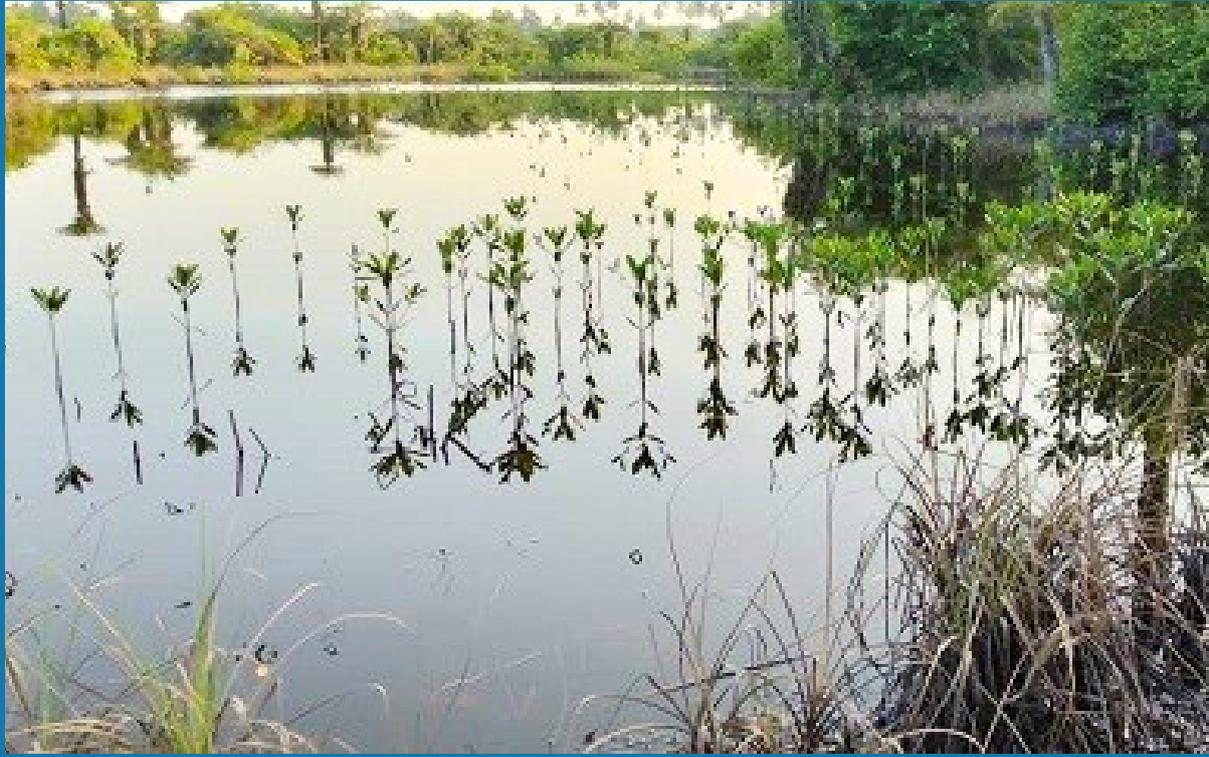


Photo 19: Matériaux de construction de foyer amélioré pour énergie durable

10. ACTIVITÉS DE SUIVI

Huit (08) réunions de suivi ont été organisées, et trois missions d'appui technique sur le terrain ont été effectuées, notamment pour accompagner une visite d'échange de l'ONG TERRIMAR au Cabo Verde, une visite organisée par la Direction of Parks and Wildlife Management (DPWM) à Joal Fadiouth pour les femmes formatrices d'huîtres, et le suivi des projets au Parc national de Tambi et à Bolong Fenyo en Gambie, ainsi qu'au Bénin avec l'ONG CORDE sur la restauration des mangroves.

Les taux de réalisation varient entre 50 % et 100 %, bien que les contrats soient arrivés à expiration. L'audit réalisé par le FFEM, dont le rapport est en attente, a suspendu les décaissements, retardant les projets en cours. Des échanges ont été organisés pour informer les bénéficiaires et envisager des solutions de préfinancement afin de finaliser certaines activités.

Enfin, une mission de suivi par la représentante du FFEM, Mme Janique Etienne, le 8 novembre 2024, a permis d'évaluer les progrès des projets et d'obtenir une promesse de financement pour la seconde tranche, essentielle à leur finalisation et à l'atteinte de leurs objectifs.

11. VISIBILITÉ DES ACTIONS DES PETITS PROJETS DE LA 2ÈME COHORTE.

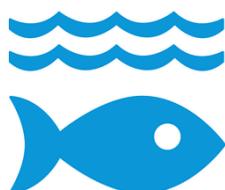
Pour assurer la visibilité de la mise en œuvre de la deuxième cohorte, quelques actions ont été publiées. Nous les avons recensées dans le tableau ci-après :

Actions	Liens de publication
<p>Visite d'échange du groupement Lamin nyaboula kafoo des femmes ostréiculteurs du Parc National de Tanbi à l'Aire Marine Protégées de Joal</p>	<p>https://www.rampao.org/actualite/le-rampao-appuie-une-visite-dechange-a-lamp-de-joal-fadiouth-au-senegal/</p>
<p>Visité d'échange et d'expérience de l'ONG TERRIMAR avec les acteurs de conservation de Cabo Verde dans les archipels des îles de Bijagos (AMP Urok et Parc national Orango) en Guinée Bissau</p>	<p>https://www.rampao.org/actualite/echange-dexperiences-entre-les-acteurs-des-amp-de-terrafal-et-monte-trigo-du-cap-vert-et-des-iles-urok-en-guinee-bissau/</p>
<p>Programme des petites subventions du RAMP AO, petits projets grand impacts</p>	<p>https://www.rampao.org/actualite/programme-des-petites-subventions-du-rampao-petits-projets-grands-impacts/</p>
<p>Le RAMP AO à travers le FFEM dote les écogardes de l'AMP Donaten en équipement pour la surveillance pour assurer l'efficacité de gestion</p>	<p>https://journalsantenvironnement.com/2024/07/20/gestion-de-laire-marine-de-donaten-rampao-dote-nature-tropicale-ong-de-materiels-et-equipements-pour-sauver-les-especes-menacees-au-benin/</p>
<p>Le RAMP AO avec le FFEM appuient la Direction des parc nationaux du Sénégal à atteindre l'objectif 30x30 à travers le renforcement du réseau national d'Aires Protégées : un processus avancé de de classement du Lac Retba (Lac Rose) en réserve naturelle urbaine</p>	<p>https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7220143284369657856/</p>
<p>Le RAMP AO renforce la capacité technique et opérationnelle de la Direction des parcs nationaux du Sénégal pour le suivi et le rapportage du petit projet portant sur la création de la Réserve Urbaine de Lac Rose</p>	<p>https://www.facebook.com/ongrampao/posts/pfbid02p83sXrzpHVwYChaWfB8756psKnCbNbwrz7cU6zJuTp5sU7RxjfqfvUPdhcj5NaBJl</p>

12. SYNTHÈSE DE LA CONTRIBUTION DU RAPPORT AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Le programme Petits Projets du RAMP AO financé par le FFEM met en évidence plusieurs actions en faveur de la conservation de la biodiversité marine et côtière et du développement des communautés locales en Afrique de l'Ouest. Ces initiatives s'alignent directement sur plusieurs ODD, en particulier :

14 VIE AQUATIQUE



- ✿ Protection des écosystèmes marins et côtiers : mise en œuvre de 17 projets dans 7 pays pour une gestion durable des Aires Marines Protégées (AMP).
- ✿ Restauration de 24 hectares de mangroves et plantation de 8 000 cocotiers pour lutter contre l'érosion côtière.
- ✿ Surveillance et lutte contre la pêche illégale : 16 pirogues arraisonnées et 7 saisies de matériel illégal.
- ✿ Formation et sensibilisation des communautés locales aux bonnes pratiques de gestion des ressources marines.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



- Promotion des Solutions Fondées sur la Nature (SFN) pour l'adaptation au changement climatique, notamment par la restauration des mangroves et la végétalisation du littoral.
- Réduction de l'érosion côtière par des initiatives de reboisement et de gestion durable des forêts côtières.
- Formation des gestionnaires d'AMP aux techniques de surveillance et aux pratiques résilientes face aux changements climatiques.

15 VIE TERRESTRE



- Renforcement des actions de conservation des écosystèmes côtiers et marins.
- Mise en place de zones de protection pour certaines espèces marines vulnérables, notamment par la surveillance renforcée et la régulation des pratiques de pêche.

1 PAS DE PAUVRETÉ



- ✿ Développement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) pour les populations locales, notamment les femmes (ex. renforcement des capacités en ostréiculture, transformation des produits halieutiques, apiculture dans les mangroves).

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



- ✿ Soutien aux coopératives féminines : 25 machines à coudre distribuées et formation de 40 femmes pour améliorer leurs moyens de subsistance.

- ✿ Création d'emplois et renforcement des compétences des communautés locales dans des secteurs liés à la conservation et à l'exploitation durable des ressources naturelles.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



- ✿ Construction d'un puits d'eau potable dans une communauté isolée de Guinée-Bissau, fournissant une source d'eau propre pour 200 habitants.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



- ✿ Classement du Lac Rose (Sénégal) en réserve naturelle urbaine, contribuant à la protection des écosystèmes et à la préservation des paysages urbains.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



- ✿ Renforcement de la coopération régionale entre les AMP et les acteurs de la conservation en Afrique de l'Ouest.
- ✿ Échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre gestionnaires d'AMP, ONG, autorités locales et communautés.

CONCLUSION

Le programme Petites initiatives et mécanismes financiers pour la conservation de la biodiversité marine et côtière en Afrique de l'Ouest (PIMFAO), financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et mis en œuvre par le Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO), a démontré un impact significatif sur la conservation des écosystèmes marins et côtiers en 2024. Avec un budget total de 200 846 €, il a permis la mise en œuvre de 17 projets dans 7 pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et Cabo Verde), contribuant à la gestion durable des Aires Marines Protégées (AMP) et à l'amélioration des moyens de subsistance des communautés locales vivant autour des aires marines protégées.

Les résultats obtenus sont particulièrement notables : 24 hectares de mangroves restaurés, 8 000 cocotiers plantés sur 21,96 km de littoral, 200 acteurs locaux formés (écogardes, pêcheurs, femmes formatrices), 16 pirogues illégales arraisonnées et 7 saisies de matériel de pêche illégal, ainsi que la construction d'un puits fournissant de l'eau potable à 200 habitants. De plus, l'appui à 10 coopératives féminines à travers la distribution de 25 machines à coudre et le renforcement des capacités en activités génératrices de revenus a permis d'améliorer les moyens de subsistance des populations locales.

Cependant, plusieurs contraintes ont été identifiées, notamment des retards dans le décaissement des fonds, des obstacles administratifs et des contraintes logistiques qui ont ralenti la mise en œuvre de certaines actions. Ces difficultés mettent en évidence la nécessité d'une optimisation et diversification des mécanismes de financement et d'un accompagnement technique accru afin de garantir une exécution plus efficace des petits projets.

À la lumière de ces résultats, plusieurs recommandations s'imposent. Tout d'abord, poursuivre les négociations auprès du bailleur pour la mise à disposition des fonds pour la finalisation des projets en cours, puis élargir le programme en intégrant une troisième cohorte de projets prenant en compte les changements climatiques dans la gestion des AMP et la conservation de la biodiversité, tout en approfondissant les actions engagées pour plus d'impact. Ensuite, il est essentiel d'améliorer les processus de financement, en réduisant les délais de décaissement et en assurant un suivi plus rigoureux et rapproché des projets, puis le respect des engagements financiers. Par ailleurs, le renforcement des synergies régionales entre les gestionnaires d'AMP est crucial pour assurer une meilleure coordination et une approche intégrée dans la gestion des aires marines protégées en Afrique de l'Ouest.

Enfin, la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques issues de ces projets constituent un levier important pour influencer les politiques publiques en matière de conservation de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique.

Enfin, le programme Petits Projets du RAMPAO, à travers ses actions concrètes, contribue activement aux ODD en intégrant conservation de la biodiversité, résilience climatique et développement socio-économique des communautés locales. Malgré des défis financiers et logistiques, ces initiatives renforcent la gouvernance environnementale régionale et offrent des solutions durables aux enjeux de conservation en Afrique de l'Ouest.

